



2 ergothérapeutes

Référence : 3134-25-0264/SR du 07 février 2025

Employeur : CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE ALBERT BOUSQUET

Corps /Domaine : ergothérapeute

Secteur : Psychiatrie générale

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : au moins égale à 10 ans

Lieu de travail : Nouméa

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : vendredi 07 février 2025

Date limite de candidature : vendredi 27 février 2025

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : ergothérapeute

Missions : En référence au décret n° 86-1195 du 21 novembre 1986, l'ergothérapeute diplômé d'Etat contribue au traitement des déficiences, des dysfonctionnements, des incapacités ou des handicaps de nature somatique, psychique ou intellectuelle en vue de solliciter, en situation d'activité et de travail, les fonctions déficitaires et relationnelles de personnes traitées pour leur permettre de maintenir, récupérer ou d'acquérir une autonomie individuelle, sociale ou professionnelle.

Après orientation et prescription médicale, en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire :

- Evaluer les capacités de la personne à reprendre les activités de la vie sociale et/ou professionnelle (test, bilan de compétence...)
- Participer à l'élaboration du projet de soins individualisé du patient
- Proposer, organiser et animer, en groupe ou en individuel, des activités d'expression, de la vie quotidienne, de loisirs ou de travail
- Restaurer et (re)valoriser les capacités de relation et de création
- Aider à maintenir ou à retrouver une identité personnelle et un rôle social
- Favoriser l'expression des conflits internes
- Formaliser les attentes de la personne notamment par l'élaboration et la concrétisation d'un projet de vie en lien avec son environnement
- Etre référent de patients : accueil, entretien, lien avec les familles, suivi du dossier, relations avec les partenaires, suivi sur le lieu de stage, ...

Profil du candidat

Savoir :

- Connaissance en psychologie et en psychopathologie
- Formation à la relation

- Médiation thérapeutique par l'activité
- L'évaluation des habilités socioprofessionnelles
- L'évaluation des fonctions cognitives
- L'évaluation de l'autonomie

Savoir-faire :

- Participer à l'élaboration du projet de soins de l'unité
- Veiller à la traçabilité des soins / Tenir à jour le dossier du patient
- Participer au recueil de données d'activité et à l'élaboration du rapport d'activité
- Participer aux réunions de l'unité nécessaires au bon déroulement du suivi
- Participer à la mise en place d'un réseau dont les ateliers thérapeutiques sont un des partenaires
- Rendre compte à sa hiérarchie

Comportement professionnel :

- Sens du travail en équipe
- Autonomie et créativité
- Disponibilité
- Qualités rédactionnelles
- Démarche de formation permanente et de recherche

Contact et informations complémentaires :

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter madame Ophélie Muret – chef du bureau formation, recrutement, emploi et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
Tél. : 24.25.29 – mail : avp@chs.nc. Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines/Recrutement par:

- voie postale : BP 120 - 98845 Nouméa cedex

- dépôt physique : accueil de la direction des ressources humaines du CHS
- mail : avp@chs.nc
- fax : 24.36.92

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique